



Syndicat mixte du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne

→ Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Objet du marché :

Déploiement d'un outil numérique au service de la gestion et de la promotion d'itinéraires de découverte du Parc des Volcans d'Auvergne

Marché n° 2021PA04

Date limite de remise des offres : lundi 28 juin 2021 à 12h00



Le projet d'outil numérique au service de la gestion et promotion d'itinéraires de découverte du Parc des Volcans d'Auvergne est soutenu financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Dossier : 20 020480 01 – 46799)

SOMMAIRE

1) Le maître d'ouvrage : dénomination et contact	3
2) Objet du présent marché : l'outil Geotrek	3
3) Le prestataire : compétences requises.....	4
4) Eléments de contexte : deux objectifs majeurs recherchés	5
4.1 Disposer d'une solution technique pour faciliter la gestion de chemins dans les sites naturels à forts enjeux.....	5
4.2 Valoriser davantage les atouts du territoire en proposant une offre de randonnée enrichie	6
5) L'outil Geotrek pour répondre à ces deux objectifs	7
6) Fonctionnalités attendues du Geotrek du Syndicat mixte du Parc	8
6.1 Les volets de l'application Geotrek-rando.....	8
6.2 L'ergonomie générale du site.....	9
7) Hébergement informatique	11
8) Description de la mission et des étapes.....	12
8.1 Prestation complémentaire éventuelle intervenant au début de la mission : déploiement de Geotrek-admin (étape 1)	12
8.2 Intégration des fonds vecteur (étape 2)	12
8.3 Fonds de plan (étape 3)	12
8.4 Geotrek-rando (étape 4).....	13
8.5 Mise en ligne de Geotrek-rando (étape 5)	13
8.6 Intégration des flux Geotrek à la table Kalkin de la Maison du Parc (étape 6).....	13
8.7 Formation des utilisateurs (étape 7)	14
8.8 Déploiement de l'application Geotrek-mobile (étape 8).....	14
9) Garantie assistance suite au déploiement	15
10) Modalités d'échanges	15
11) Livrables	15
12) Droit de propriété intellectuelle.....	16
13) Offre et éléments financiers	16
14) Budget maximum	17

1) Le maître d'ouvrage : dénomination et contact

Le « Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » est le maître d'ouvrage du présent marché, où il est désigné par la mention « Syndicat mixte du Parc ».

Ses coordonnées sont :

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne Maison du Parc Montlosier 63970 Aydat	☎ 04 73 65 64 00 Mail accueil@parcdesvolcans.fr Site Internet www.parcdesvolcans.fr
--	---

Tout au long de l'exécution du marché, les interlocuteurs habituels du prestataire seront, au sein du Syndicat mixte du Parc :

Questions techniques:	Questions administratives et financières :
> Olivier Roquetanière : chargé de mission SIG, 04 73 65 64 06, oroquetaniere@parcdesvolcans.fr	> Laurent Cellier : responsable marchés publics, 04 73 65 64 04, lcellier@parcdesvolcans.fr

2) Objet du présent marché : l'outil Geotrek

Ce marché de techniques de l'information et de la communication a pour objet le déploiement de la solution logicielle libre Geotrek (et ses trois volets : Admin/Rando/Mobile) pour permettre la gestion et la promotion d'itinéraires de découverte du Parc des Volcans d'Auvergne à l'échelle de tout son territoire (5 régions naturelles).

3) Le prestataire : compétences requises

Ses savoirs et savoir-faire sont indispensables à l'accompagnement du Syndicat mixte du Parc dans cet exercice de déploiement de la suite logicielle Geotrek : Geotrek-admin, Geotrek-rando et Geotrek-mobile. Dans l'hypothèse où le candidat n'est pas en mesure de réaliser l'intégralité de la prestation prévue dans le CCTP, celui-ci pourra acquérir la ou les compétences manquantes par le biais d'une co-traitance (et ainsi former un groupement conjoint ou solidaire) ou d'une sous-traitance (dans ce dernier cas, il faudra joindre le formulaire DC4).

- > **bonnes connaissances et moyens techniques efficaces** : faire état de ses connaissances et/ou expériences sur Geotrek et les moyens techniques et humains de déploiement, évolution et maintenance voire développement de la solution,
- > **pratiques expérimentées en matière** : faire état de ses références en matière d'ingénierie logicielle, développement et déploiement d'applications web mêlant contenus, cartographie, localisation des informations, gestions des utilisateurs, applications métiers, customisation d'interface, workflow,
- > **démarche de projet** : aptitude à l'écoute des besoins, capacités d'animation et de propositions de solutions aux besoins exprimés par le Syndicat mixte du Parc. La notion d'évolutivité du Geotrek du Syndicat mixte du Parc devra être prise en compte,
- > **capacités de formation** : aptitude à former les utilisateurs, à transférer des savoir-faire avec des supports documentés et des méthodes suivant les exigences métier du maître d'ouvrage.

4) Eléments de contexte : deux objectifs majeurs recherchés

4.1 Disposer d'une solution technique pour faciliter la gestion de chemins dans les sites naturels à forts enjeux

D'une superficie de 388 000 hectares et s'étendant sur 5 régions naturelles (Monts Dômes, Monts Dore, Cézallier, Artense et Monts du Cantal), le territoire des Volcans d'Auvergne est classé en parc naturel régional par décret n°2013-520 du 19 juin 2013 pour une durée de 12 ans¹.

Le caractère exceptionnel de ce territoire réside en grande partie dans le fait qu'il comporte de nombreux réservoirs de biodiversité², au titre de la nature et des paysages.

Le Syndicat mixte du Parc gère plusieurs de ces espaces : quatre Réserves Naturelles Nationales, une Réserve Naturelle Régionale, cinq Espaces Naturels Sensibles, huit sites Natura 2000. De plus, il gère en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au Patrimoine Mondial. Le Syndicat mixte du Parc concourt également activement aux actions menées sur les deux Grands sites de France (Puy de Dôme et Puy Mary).

Ces vastes espaces de nature représentent des milieux naturels remarquables qui abritent souvent des espèces rares et des biotopes très fragiles.

Ils sont souvent très fréquentés d'un point de vue touristique (sentiers de randonnée PR et GR, activités de pleine nature). C'est pourquoi en lien avec de nombreux acteurs (partenaires techniques, collectivités, propriétaires et socioprofessionnels), le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est amené à agir pour leur gestion : organisation de l'accès du public, surveillance, information, signalétique, conciliation des usages, entretien courant, travaux de restauration.

Le besoin d'un suivi régulier des réseaux de chemins et sentiers est donc très prégnant.

Ainsi, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne souhaite **se doter d'un outil numérique** lui permettant :

- > d'identifier sur le terrain les besoins de restauration et d'aménagement des chemins et sites,
- > de traiter ces informations géolocalisées et les partager avec ses partenaires.

Cet outil de suivi des linéaires de chemins et sentiers serait adéquat **avec les besoins de gestion des cheminements situés dans les réservoirs de biodiversité du Parc** : dans la Chaîne des Puys - faille de Limagne, le Massif du Sancy et le Massif cantalien, conformément aux objectifs de la Charte 2013 » 2025, notamment ceux des dispositions :

- > disposition 2111 « Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du Parc »
- > disposition 2113 « Maintenir l'intégrité des sites paysagers remarquables »
- > disposition 2123 « Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité ».

¹ Une demande de prorogation de son classement de trois ans est à l'étude

² Plus de 70% de son territoire est inventorié et/ou préservé au titre de l'intérêt sa biodiversité

4.2 Valoriser davantage les atouts du territoire en proposant une offre de randonnée enrichie

Conformément à sa nouvelle stratégie « Cap 2025 »³, le Syndicat mixte du Parc s'est fixé de nouveaux objectifs prioritaires pour développer à la fois :

- > **la sensibilisation des habitants et visiteurs aux spécificités et fragilités des patrimoines du Parc (naturels, paysagers, culturels)**
- > **la valorisation des savoir-faire, des produits et d'activités du territoire qui participent largement à son identité.**

L'accès à ces informations est particulièrement attendu lors de visites ou de séjours sur le territoire, d'autant que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est une destination prisée pour réaliser des activités de pleine nature. Il constitue même une « destination de randonnée » à part entière, que ce soit à pied (marche, trail), en vélo (cyclotourisme, VTT) ou à cheval - mais aussi pour le vol libre, l'escalade et les activités hivernales.

Quotidiennement, au sein des Maisons de Parc et via son site Internet et les réseaux sociaux, le Syndicat mixte du Parc est sollicité par le public pour recommander des itinéraires de randonnées, des sites naturels à visiter, des curiosités géologiques à découvrir, des produits à consommer...

La réponse à apporter nécessite de privilégier un support numérique pour faciliter l'accès à ces informations lors des itinérances et réduire l'impression de documentation touristique.

Le Syndicat mixte du Parc veut donc proposer une offre de randonnées écoresponsables, sélectionnées au regard d'au moins deux critères:

- > des itinéraires maîtrisés (sentiers sécurisés, situés sur des sentiers peu fragiles...)
- > des spécificités locales propres au Parc, pouvant être mises en avant le long de ces parcours.

L'offre sera déployée sur l'ensemble du Parc permettant de découvrir les 5 régions naturelles qui la composent, à la fois sur des lieux connus mais aussi dans des secteurs moins médiatisés. Cette offre sera étoffée d'année en année mais comportera déjà une vingtaine d'itinéraires réfléchis et documentés en 2021.

Cet objectif de valorisation des atouts patrimoniaux et économiques du Parc serait en adéquation avec les objectifs de la charte 2013 » 2025 du Parc :

- > disposition 3221 « *Stimuler le créneau du tourisme de nature et de découverte tout en favorisant l'itinérance et la mobilité douce* »
- > disposition 3213 « *Adapter le contenu de la promotion touristique, maîtriser la signalétique des produits et des offres* ».

³ Stratégie définie à partir du bilan mené en 2019, à mi-parcours de l'application de la charte

5) L'outil Geotrek pour répondre à ces deux objectifs

L'outil « Geotrek » est une application web, initialement réalisé par le Parc national des Ecrins, le Parc national du Mercantour, le Parc Alpi Maritime et Makina Corpus. Geotrek est devenu une référence nationale : cet outil publié sous licence libre BSD bénéficie de nombreuses contributions et d'une communauté d'utilisateurs très active.

- **Pour répondre au besoin de gestion de chemins** (partie [4.1](#)) « **Geotrek-admin** » est la solution retenue. C'est l'application métier à usage interne permettant d'administrer l'ensemble des données relatives aux sentiers de Randonnée : créer et de mettre à jour des informations de terrain, les sentiers et leurs statuts (balisage, ouverture), leurs aménagements, signalétique, chantiers prévus ou en cours, itinéraires et POI.
- **Pour répondre au besoin de valorisation** (partie [4.2](#)) « **Geotrek-rando** » (v3) et « **Geotrek-mobile** » sont les solutions retenues :
 - publiant les données à partir de Geotrek-admin, l'outil **Geotrek-rando** propose au public une offre d'itinéraires choisis. L'utilisateur choisit son parcours et peut préparer sa sortie ou son séjour grâce à des filtres (localisation, type de mobilité, niveau de difficulté, dénivelé, thématique...). **Des informations contextuelles sont fournies à l'utilisateur** tout au long du parcours, ce sont des « **points d'intérêt** », sur des thèmes variés (faune, flore, géologie, volcanisme, paysage, ...). Actuellement, la version 3 de Geotrek-rando est finalisée,
 - « Geotrek-mobile » est l'application mobile (Androïd et IOS) proposant les informations du Geotrek-rando aux utilisateurs de tablettes/smartphones pour une utilisation sur le terrain avec géolocalisation : faciliter l'orientation et la lecture des informations (y compris hors connexion)

Une présentation générale du projet est disponible ici : <https://Geotrek.fr/>

Les codes sources de l'application sont téléchargeables depuis la plateforme GitHub <https://github.com/GeotrekCE/> :

- Geotrek-admin <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-admin>
- Geotrek-rando » (v3) : <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando-v3>
- Geotrek-mobile <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-mobile>

6) Fonctionnalités attendues du Geotrek du Syndicat mixte du Parc

Conformément à sa stratégie « cap 2025 » Le Syndicat mixte du Parc souhaite valoriser le territoire et proposer une offre de randonnées écoresponsables, avec deux objectifs :

- > la **sensibilisation** des habitants et visiteurs aux **spécificités et fragilités des patrimoines** du Parc (naturels, paysagers, culturels),
- > la **valorisation** des savoir-faire, des produits et d'activités du territoire qui participent largement à son identité.

6.1 Les volets de l'application Geotrek-rando

Les fonctionnalités de Geotrek-rando s'organiseront sur les volets suivants, à customiser par le prestataire :

- **des itinéraires** : une sélection d'itinéraires cartographiés (randonnée pédestre, trail, vélo/VTT, randonnée équestre) avec textes, pictogrammes des thèmes les caractérisant et un renvoi vers le partenaire institutionnel responsable de cet itinéraire. L'utilisateur devra pouvoir rechercher un itinéraire par longueur, difficulté, région naturelle, structure, source, thème...
- **des points d'intérêts** (faune, flore, volcanisme, actions du parc...) le long de ces itinéraires. Texte + média(s) associé(s),
- **des sentiers de découverte** / d'interprétation : une fiche descriptive du type de sentier de découverte, un point de départ et un tracé,
- **un agenda des événements** : ce volet devra comporter des items facilitant la navigation de l'internaute : date/période, thématique(s) de l'animation proposée, lieu, accessibilité aux personnes handicapées, type de public visé, gratuité/prix. Ces informations seront importées dans Geotrek-admin depuis le Système d'Information APIDAE, le Syndicat mixte gardant la possibilité de publier/dépublier chacune des fiches depuis Geotrek-admin,. L'utilisateur devra pouvoir rechercher un événement par date/ période / région naturelle / office du tourisme / thème...
- **des produits et services recommandés par le Parc** : ces informations seront importées dans Geotrek-admin depuis le Système d'Information APIDAE. Le prestataire mettra en place la connexion à cette base de données et les catégories prévues. Le Syndicat mixte fournira au prestataire les catégories se réservant alors le droit de publier/dépublier chacune des fiches depuis Geotrek-admin,
- **une offre d'itinérance** (à pied, à vélo/vtt, à cheval) : pour chaque itinéraire en itinérance (itinéraires nécessitant au moins deux jours), il existera au moins une fiche présentant au public l'itinéraire complet (durée, point de départ, informations pratiques, trace, texte) voire l'ensemble des fiches représentant les étapes dans sa version complète,
- Les coordonnées des **partenaires du tourisme** (institutionnels : offices du tourisme et points d'info),
- Des **informations pratiques** (aires de pique niques, de bivouac, de camping-cars ...).

6.2 L'ergonomie générale du site

Le prestataire devra adapter graphiquement l'interface Geotrek-rando et Geotrek-mobile pour une mise en cohérence avec l'identité visuelle et les pratiques de communication du Syndicat mixte du Parc.

Le site Geotrek-rando devra comporter :

- une page de présentation générale et promotionnelle, comportant à minima un carrousel de photos du territoire ou une vidéo (fournie par le Syndicat mixte du parc), des informations sur le Parc, les types d'itinéraires et de services disponibles, des liens vers les pages suivantes et des offres préfiltrées (notamment par région naturelle), des itinéraires mis en avant...
- des pages d'informations générales,
- puis une interface présentant parcours (fiches), carte et informations complémentaires (filtres de sélection, POI...).

Le Syndicat mixte du Parc attend du prestataire qu'il soit force de proposition sur :

- l'organisation des fiches,
- la navigation dans le site,
- la conception graphique du site.

Le prestataire **proposera une arborescence du site au regard des items développés ci-dessus, dans le but de proposer une expérience-utilisateur la plus intuitive possible** et des pictogrammes correspondants aux différentes thématiques en veillant à une cohérence graphique générale de l'outil. Le prestataire privilégiera l'utilisation des pictogrammes disponibles dans les librairies Geotrek.

Les parcours et sentiers devront pouvoir être choisis selon la typologie suivante : difficulté, durée, longueur, type de parcours (boucle ou aller-retour), accessibilité liée à un handicap, région naturelle, structure (partenaire mettant à disposition l'itinéraire) et thèmes. A ce propos le thème « **volcanisme** » (*dénomination non arrêtée*) devra être mis en avant, cette caractéristique fondant en grande partie le classement du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

En termes d'accès, de navigation :

- l'expérience de navigation sera la plus fluide possible,
- l'adaptation automatique de l'interface aux différentes tailles d'écran,
- l'accès à l'information sera simplifié à l'image des sites construits en flat design,
- l'accessibilité du site à tous les publics, en tenant compte de la réglementation relative aux handicaps,
- le téléchargement des fiches devra être possible (au format pdf par exemple) pour une balade hors connexion ou une impression sur papier,
- la trace de l'itinéraire au format gpx pourra être téléchargée pour une utilisation sur d'autres supports (type montre GPS) dans le but de préparer son séjour.

Chaque contenu pourra être mis en **favori** (comme un carnet de voyage), l'internaute pourra également partager sa fiche.

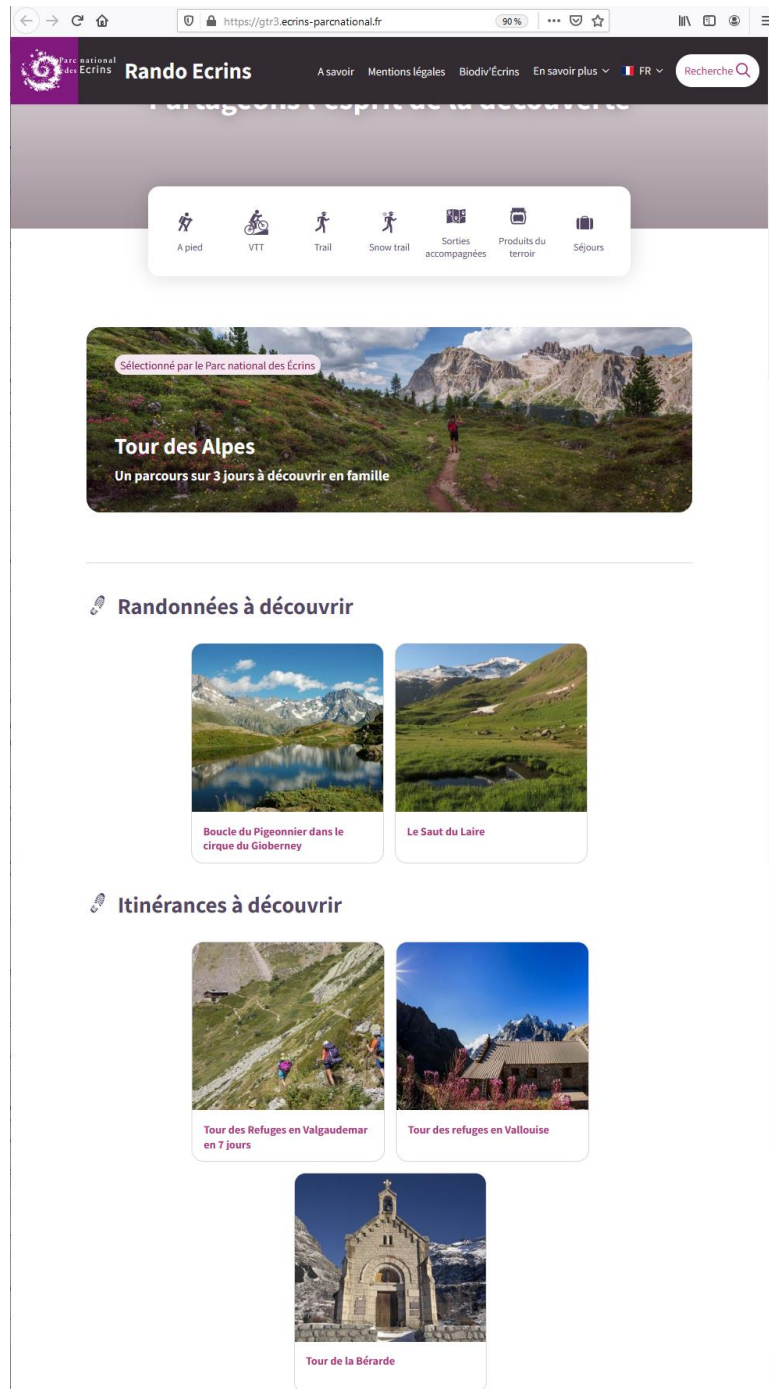
Des informations annexes pourront venir enrichir le contenu des fiches selon leur catégorie (conseils et recommandations, balisages et signalétique, un renvoi vers le site du parc,

produits ou événements recommandés par le Parc). Des boutons devront permettre de changer de langue.

Il est également demandé de pouvoir disposer des **statistiques de fréquentation** du Geotrek-rando du Syndicat mixte du Parc.

La version de démonstration de la v3 de Geotrek-rando est une bonne base de travail pour le prestataire : <https://gtr3.ecrins-parcnational.fr/> que ce soit pour la page de présentation ou pour la page de l'interface cartographique.

Les catégories « Rando à la une » et « itinéraires incontournables » remplaceraient « Randonnées à découvrir » et « Itinérances à découvrir ».



7) Hébergement informatique

Le Syndicat mixte du Parc dispose de sa propre solution d'hébergement informatique au sein de l'infrastructure mutualisée de serveurs Web des Parcs naturels régionaux d'APARA⁴. Chaque parc dispose dans cette infrastructure de son propre espace virtuel de ressources dans lequel il a les droits nécessaires pour administrer de manière autonome les machines virtuelles qui hébergent ses différentes applications.

Aussi, le prestataire ne fera pas d'offre d'hébergement.

Le prestataire aura un accès complet à l'administration de la machine virtuelle dédiée au Syndicat mixte du Parc et devra respecter la procédure afférente.

Les manipulations nécessitant un accès super-administrateur à la racine du serveur et/ou susceptibles d'impacter le fonctionnement de l'ensemble des services seront réalisées par l'administrateur référent.

Il est indispensable pour le prestataire de solliciter l'administrateur référent au début de la présente prestation, pour envisager la création d'un nouvel environnement virtuel et les manipulations nécessaires pour l'installation des applications nécessaires à Geotrek.

L'administrateur référent est Monsieur Xavier ARBEZ.

Administrateur référent	Coordonnées du PNR du Pilat
Xavier ARBEZ zarbez@parc-naturel-pilat.fr	Parc naturel régional du Pilat Maison du Parc - 2 rue Benay 42410 Pélussin Tél. 04 74 87 52 01

⁴ APARA : Association des Parcs naturels régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

8) Description de la mission et des étapes

Le prestataire déploiera l'ensemble des applications commandées par le Syndicat mixte du Parc configurées pour répondre aux besoins de celui-ci. C'est bien Geotrek-admin, Geotrek-rando version 3 et Geotrek-mobile qui doivent être déployés ainsi que leurs modules dans leurs dernières versions stables disponibles. Le suivi des développements est disponible sur <https://github.com/GeotrekCE/>

Le marché prévoit l'échelonnement possible du déploiement des applicatifs en fonction de leur disponibilité et de leur compatibilité avec Geotrek-admin pendant la durée de la prestation, l'échéance **de rendu est fixée au plus tard le 15 novembre 2021** pour **Geotrek-rando** (en ligne) et **Geotrek-mobile** (sur les stores Google et Apple).

Aussi, le prestataire fournira dans son offre **un planning de réalisation**.

8.1 Prestation complémentaire éventuelle intervenant au début de la mission : déploiement de Geotrek-admin (étape 1)

Il est souhaité que la solution d'administration **Geotrek-admin** soit mise en place.

Le déploiement de Geotrek-admin doit apparaître clairement dans l'offre comme prestation complémentaire intervenant au début de la mission. **En effet, l'administrateur référent des serveurs mutualisés** (Cf. [partie 7](#)) **aura peut-être déjà déployé Geotrek-admin à la date de notification du marché.**

Au moment de la notification du marché, le Syndicat mixte retiendra ou non cette prestation.

8.2 Intégration des fonds vecteur (étape 2)

Le Syndicat mixte du Parc fournira les données du référentiel au format vecteur. Le prestataire réalisera une première intégration de ces données pour vérifier les éventuelles anomalies, en particulier les discontinuités des tronçons, la conformité de la topologie, les doublons éventuels et les potentiels tronçons non renseignés. Si des corrections sont à apporter, celles-ci seront réalisées par le prestataire en lien avec le référent du Syndicat mixte du parc.

8.3 Fonds de plan (étape 3)

Le Syndicat mixte du Parc fournira également au prestataire les informations nécessaires à l'intégration des fonds de plan via des flux de type WMS ou WMTS. L'interface cartographique permettra de basculer d'un fond topographique à un fond images aériennes. Les fonds cartographiques pourront varier en fonction de l'échelle d'affichage pour assurer la lisibilité des informations à l'utilisateur.

8.4 Geotrek-rando (étape 4)

Pour le déploiement de Géotrek-rando le prestataire devra configurer un environnement selon les précisions et les procédures de l'administrateur référent sur le serveur dédié au sein de l'hébergement mutualisé (Cf. [partie 7](#)).

L'interface Geotrek-rando devra permettre de repérer facilement les différents contenus disponibles. Une attention particulière sera portée aux spécificités de flat design et à la compatibilité avec les principaux systèmes d'exploitation et de navigation (Cf. [partie 6.2](#)).

Deux étapes principales sont à prévoir :

- Un prototypage permettra de faire valider l'organisation visuelle des pages web, les contenus et la navigation ; des maquettes graphiques seront issues du prototypage et seront discutées en réunion. Les besoins exprimés (volets, fonctionnalités et informations) cités dans la partie 6.1 devront être respectés par le prestataire. Plusieurs allers-retours seront à prévoir avant la validation des maquettes,
- La livraison d'une version de recette pour la validation des fonctionnalités et contenus tels que définis au point précédent. Une phase de tests finaux et de vérifications qualitatives et quantitatives doit impérativement être proposée par le prestataire pour valider cette étape, en présence du Chargé de mission SIG ou, en cas d'absence, d'un représentant du Syndicat mixte du Parc.

8.5 Mise en ligne de Geotrek-rando (étape 5)

Le prestataire procédera à la mise en ligne de la version pour le grand public. Celle-ci devra être pleinement fonctionnelle et accessible à l'administrateur. **L'échéance de rendu est fixée au plus tard le 15 novembre 2021.**

8.6 Intégration des flux Geotrek à la table Kalkin de la Maison du Parc (étape 6)

Le prestataire se rapprochera de la Société KALKIN pour lui fournir les codes et manipulations nécessaires pour que cette table tactile intègre les flux du Geotrek-rando du Syndicat mixte du Parc, installée à la Maison du Parc à Aydat. **La prestation est à effectuer par la Société Kalkin** conformément à l'option « intégration des flux supplémentaires » du devis accepté 438-001.

Le contact chez KALKIN est Monsieur Adrien ZANONI.

Contact chez Kalkin	Coordonnées Société Kalkin
<p>Adrien ZANONI adrien.kalkin@gmail.com</p>	<p>22 Allée Alan Turing 63000 Clermont-Ferrand</p> <p>Tél : +33 (0)9 72 19 28 40 contact@kalkin.fr www.kalkin.fr</p>

Cette intégration des flux devra être anticipée pour se faire dans le même temps que la mise en ligne de Geotrek-rando.

8.7 Formation des utilisateurs (étape 7)

Le prestataire proposera au Syndicat mixte du Parc une à plusieurs sessions de formation pour les agents de terrain et pour le futur administrateur du Geotrek. Le prestataire est libre de construire l'offre de formation pour qu'elle soit la plus efficace, la plus complète et la plus didactique possible. Cependant, le Syndicat mixte du Parc identifie déjà des points d'importance à aborder lors de cette (ces) session(s) de formation :

- respect de la topologie et du concept de segmentation dynamique
- création d'itinéraires et de POI liés
- création et gestion des modules « entretien » et « travaux » pour les équipes de terrain
- administration des droits d'utilisation/modification, partage des informations au sein du Geotrek-admin (gestion des profils utilisateurs)
- publication / dépublication de fiches randonnée
- publication / dépublication d'événements au sein de l'Agenda

Le prestataire jugera de la période la plus opportune pour dispenser la formation aux utilisateurs et le mentionnera dans son planning. Le Syndicat mixte du Parc et le prestataire fixeront la(les) date(s) précise(s) de la formation au cours de la mission.

Les conditions de la formation seront discutées avec le Syndicat mixte du Parc, en fonction des conditions sanitaires et des conditions techniques des deux parties. Tous les supports de formation seront livrés au Syndicat mixte du Parc qui pourra les utiliser pour ses besoins propres.

Au-delà de cette formation, le Syndicat mixte du Parc attend du prestataire qu'il soit présent tout au long de la prestation pour répondre aux interrogations des agents quant à l'utilisation de l'outil et ses modules et à l'enrichissement de ses contenus. Les demandes seront centralisées par le chargé de mission SIG du Syndicat mixte du Parc.

8.8 Déploiement de l'application Geotrek-mobile (étape 8)

Le prestataire déploiera l'application Geotrek-Mobile. L'application devra être customisée à l'image du portail Geotrek-rando et fonctionner de manière hors ligne ou en ligne, avec ou sans localisation GPS et être compatible avec un maximum d'appareils mobiles.

Le Syndicat mixte du Parc attend du prestataire qu'il aille jusqu'au dépôt du Geotrek-mobile sur les stores Google et Apple.

<https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-mobile>

Trois étapes principales sont à prévoir :

- Un prototypage permettra de faire valider l'adaptation en version mobile de l'organisation visuelle des pages, des contenus et la navigation retenues pour le Geotrek-rando ; des maquettes graphiques seront issues du prototypage et seront discutées en réunion. Plusieurs allers-retours seront à prévoir avant la validation des maquettes,
- La livraison d'une version de recette pour la validation des fonctionnalités et contenus tels que définis au point précédent. Une phase de tests finaux et de vérifications qualitatives et quantitatives doit impérativement être proposée par le prestataire au Syndicat mixte du Parc pour valider cette étape, avant la mise en

ligne de Geotrek-mobile, en présence du Chargé de mission SIG ou, en cas d'absence, d'un représentant du Syndicat mixte du Parc.

- Le prestataire assurera une démarche complète d'accompagnement du Syndicat mixte du parc pour qu'il puisse avoir accès aux stores en tant qu'administrateur afin de pouvoir publier en son nom et répondre aux commentaires des utilisateurs. Les coûts des abonnements sur Google Play et Apple Store seront assumés par le Syndicat mixte du Parc.

9) Garantie assistance suite au déploiement

A la suite du rendu, le Syndicat mixte du Parc souhaite disposer d'une garantie assistance post déploiement de deux jours homme (soit 16 heures) utilisables sur les deux années suivant la livraison, pour les trois volets de Geotrek (Admin, Rando et Mobile). Cette disponibilité sera effective pendant les jours ouvrés. Les demandes seront centralisées par le chargé de mission SIG du Syndicat mixte du Parc qui assurera le relais entre les équipes et l'interlocuteur désigné chez le prestataire.

10) Modalités d'échanges

La mise en œuvre de la prestation sera placée sous l'égide d'un groupe de travail technique « Geotrek » associant le Syndicat mixte du Parc, maître d'ouvrage, et le prestataire. Pour le Syndicat mixte du Parc, l'interlocuteur principal sera Olivier ROQUETANIERE, chargé de mission SIG.

Le prestataire désignera un chef de projet et un interlocuteur technique référent. Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera organisée de façon présentielle ou au moyen d'une visioconférence avec partage d'écrans.

Les déploiements seront validés étape par étape à travers des échanges numériques et téléphoniques autant que de besoins.

11) Livrables

Comme précisé ci-avant, le déploiement et la personnalisation de Geotrek-admin, Geotrek-rando et Geotrek-mobile seront réalisés par étapes, chacune devant faire l'objet d'un ou de plusieurs livrables qui devront être validés par le Syndicat mixte du Parc. L'admission de la prestation de déploiement sera formalisée par un document écrit de type EXE3.

Le prestataire devra fournir un planning de réalisation de toutes les étapes, détaillant leur contenus, avec comme **échéance de rendu le 15 novembre 2021** (publications de Geotrek-rando sur le web et de Geotrek-mobile sur les stores Google et Apple).

Les applications préexistantes de Geotrek ont été développées avec des outils libres et font l'objet d'une libération sur une forge. Le présent marché s'inscrit dans la continuité et il est attendu du prestataire, si elles sont nécessaires à la bonne conduite de la mission, la proposition de solutions open source, réutilisables par d'autres opérateurs sous licences libres et qui ne généreront pas l'achat de licences d'utilisation récurrentes.

Si des développements complémentaires nécessaires sont réalisés pendant le marché, alors ils devront être conduits de manière générique et documentée afin de pouvoir être utilisés par les différents utilisateurs de Geotrek. De la même manière, toute amélioration des bibliothèques libres utilisées devra être publiée.

Aussi, si des développements sont réalisés, à l'issue du marché, le prestataire fournira sur la forge GitHub l'ensemble des développements et la documentation des développements réalisés.

12) Droit de propriété intellectuelle

Conformément à l'option B du CCAG-TIC, les droits d'exploitation de l'univers et des éléments graphiques du Geotrek du Syndicat mixte du Parc seront cédés par le prestataire et appartiendront de plein droit et à titre exclusif au Syndicat mixte du Parc pour ses supports de communication existants et à venir.

Détails sur l'exploitation, diffusion et rétrocessions des livrables protégés par le droit d'auteur :

- Le territoire d'exploitation : monde entier,
- La durée d'exploitation : la durée des droits,
- Les supports d'exploitation des résultats : tous supports physiques et tous supports numériques,
- Les modes de diffusion : tous (Internet, extranet, télédiffusion, diffusion en salle, etc.),
- La finalité des exploitations autorisées : toutes, y compris exploitations commerciales,
- La possibilité de rétrocéder les droits à des tiers.

13) Offre et éléments financiers

Le dossier du candidat sera composé des pièces suivantes, qui peuvent être rassemblées au sein d'un mémoire technique :

- proposition méthodologique de réalisation de la prestation (des propositions peuvent être intégrées),
- références en matière de réalisation de prestations similaires dans le domaine de l'Open Source, l'objet de la mission, les dates d'intervention, l'identité des donneurs d'ordre,
- présentation des compétences des moyens humains consacrés à chaque étape du projet (en indiquant le chef de projet),
- coût de la prestation détaillé,
- calendrier prévisionnel de réalisation des prestations avec la durée globale et les durées de chaque étape de la mission,
- contenu de la formation des agents à Geotrek,
- présentation du dispositif d'assistance post-installation.

14) Budget maximum

- Le budget maximum prévu est de **25 500 euros HT** (vingt-cinq mille cinq cent euros hors taxe) pour **une prestation complète** intégrant la prestation de début de mission « déploiement de Geotrek-admin (étape 1) » (Cf. partie 8.1)
- Le budget maximum prévu est de **24 000 euros HT** (vingt-quatre mille euros hors taxe) sans la prestation de début de mission « déploiement de Geotrek-admin (étape 1) » (Cf. partie 8.1)